



communiqué

N°:
No.: 112

LE 6 AOÛT 1984

LE CANADA FINANCE UN IMPORTANT PROJET HYDROÉLECTRIQUE EN INDE

Monsieur Francis Fox, ministre du Commerce extérieur, en consultation avec son collègue l'honorable Jean Chrétien, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé aujourd'hui à Montréal l'octroi d'une aide de 620 millions de dollars pour l'exportation de biens et de services canadiens en Inde.

Le ministre Fox a indiqué que le vendredi 3 août 1984, la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ont chacune signé à New Delhi un accord de prêt avec la National Hydroelectric Power Corporation. Ces accords, respectivement pour des prêts de 403 millions et de 217 millions de dollars, serviront à l'achat de biens et de services canadiens destinés à la réalisation du projet hydroélectrique Chamera. Ce projet, d'une puissance installée de 540 mégawatts, sera aménagé sur la rivière Ravi, dans l'État de Himachal Pradesh, au nord de l'Inde. L'ACDI octroie en outre une somme distincte de 28,5 millions de dollars aux termes d'une ligne de crédit consentie à l'Inde dans le secteur de l'électricité. L'Inde pour sa part investira en biens et services une somme d'environ 648,5 millions de dollars canadiens. Le coût global du projet Chamera s'élèvera ainsi à 1,3 milliard de dollars.

Le ministre a ajouté que ce financement parallèle de la SEE et de l'ACDI représentait des prêts records et illustre l'utilisation qui est faite de leurs fonds regroupés pour faciliter les exportations canadiennes tout en faisant avancer sensiblement le développement du pays bénéficiaire. Le projet a été approuvé par les autorités indiennes chargées de la protection de l'environnement. En outre, un comité de surveillance sera nommé par le gouvernement de l'Inde pour s'assurer que l'on tiendra compte des problèmes écologiques pendant la réalisation du projet.

L'électricité supplémentaire ainsi produite jouera un rôle clé dans le développement économique de l'Inde. Le projet fait d'ailleurs partie d'un plan d'ensemble de développement des abondantes ressources hydroélectriques du pays. L'emploi généré par l'exécution de ces contrats devrait se chiffrer à environ 14 100 années-personnes au Canada. Outre les quatre principales entreprises travaillant au projet, quelque 200 autres sociétés canadiennes pourraient être appelées à participer, à titre de sous-traitants, au projet dont la réalisation s'échelonne sur six ans.

Quant à l'Inde, les biens qu'elle consacrera aux travaux devraient lui procurer environ 24 000 années-personnes d'emploi.

Le consortium canadien Chamera Constructors (parrainé par SNC Inc. et composé de SNC, Acres, Générale Electrique du Canada Limitée et Marine Industrie Limitée) a été nommé exportateur canadien attitré. SNC et Acres assureront les services d'ingénierie, dont la gestion du projet, la formation technique, l'aide à la construction et les services d'approvisionnement. Le matériel fourni par Marine Industrie Limitée comprendra des turbines, des vannes et des accessoires, celui de la compagnie Générale Electrique du Canada Limitée, des génératrices, des excitatrices, des barres blindées et des accessoires.

"La réalisation de ce projet est dans l'intérêt des deux pays, a indiqué M. Fox. En effet, le Canada fournira des compétences techniques et de l'équipement, pour lesquels il est reconnu mondialement, et l'Inde développera un secteur dans lequel elle comptait faire d'importants investissements. Ce projet est un modèle de coopération entre l'Inde et le Canada, qui je suis sûr pourra en inspirer d'autres."

Le SEE est une société canadienne de la Couronne qui fournit une vaste gamme de services d'assurances et de garanties bancaires aux exportateurs canadiens, de même que des crédits aux acheteurs étrangers afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation. L'ACDI exploite et administre dans quelque quatre-vingt pays le programme du Canada en matière d'aide publique au développement international.